

# DECLARATION DE MARRAKECH SUR LA GOUVERNANCE ET L'INVESTISSEMENT

Adoptée dans le contexte de la Conférence ministérielle MENA-OCDE de Marrakech, Royaume du Maroc, du 23 novembre 2009 :

I. NOUS, les Gouvernements des États du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) et des États membres de l'OCDE participant à la Conférence ministérielle MENA-OCDE à Marrakech, Royaume du Maroc, du 23 novembre 2009 :

1. **RECONNAISSANT** que la crise financière et économique mondiale a montré que des réponses multilatérales coordonnées aux épisodes de bouleversement mondial et des stratégies communes sont nécessaires pour assurer la reprise économique et une croissance durable sur le long terme ;
2. **REAFFIRMANT** notre engagement à construire une économie globale plus ouverte qui tienne compte de la variété des situations nationales et des niveaux de développement et qui intègre ces différents facteurs dans les processus décisionnels mondiaux ;
3. **RECONNAISSANT** que l'existence d'une volonté politique claire et de gouvernements efficaces qui assurent la conformité avec les cadres réglementaires stables et fournissent des services publics de qualité est fondamentale pour la reprise économique et la croissance sur le long terme ;
4. **RECONNAISSANT** le rôle fondamental du secteur privé pour atteindre une croissance durable, stimuler l'emploi et générer une assiette fiscale permettant de financer l'éducation, la santé, les infrastructures et plus généralement de réduire la pauvreté, conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement ;
5. **AFFIRMANT** l'importance d'une coordination rapprochée avec d'autres initiatives internationales soutenant le développement du secteur privé et du secteur public, de la gouvernance et de l'amélioration du climat des investissements dans les pays MENA ;
6. **CONSIDERANT** que l'Initiative MENA-OCDE est un partenariat multilatéral qui a démontré son efficacité en soutenant des réformes nationales par le dialogue politique régional et la formulation de recommandations politiques orientées vers l'action ; tout en reconnaissant que la contribution en ressources des États a rendu la mise en place de l'Initiative possible ;
7. **NOTANT** que les États du MENA montrent des signes de progrès pour attirer les investissements locaux, régionaux et étrangers et favoriser l'intégration et la compétitivité régionales, malgré l'impact de la crise mondiale ; et que le processus de réorganisation et de modernisation des institutions de gouvernance publique a été renforcé ;
8. **SOUHAITANT** la poursuite des activités de l'Initiative MENA-OCDE pour les prochaines années sur la base des expériences passées et des orientations définies dans cette Déclaration.

## II. DECLARONS

1. Notre intention de poursuivre le processus de dialogue politique sur l'investissement et la gouvernance entre les économies de la région MENA et de l'OCDE, avec pour objectif d'atteindre

un plus haut niveau de développement économique au sein de la région arabe et de l'OCDE grâce à une croissance économique durable ;

2. Notre ferme engagement pour améliorer les politiques dans les domaines de la gouvernance, notamment le secteur public et le pouvoir judiciaire, et du climat des affaires afin de construire des économies plus robustes qui répondent aux besoins et exigences des sociétés jeunes et dynamiques de la région MENA.

**III.** Eu égard à ce qui précède, nous décidons de poursuivre l'Initiative MENA-OCDE dans la région MENA, guidés par les considérations politiques suivantes. **NOUS** :

1. Réaffirmons notre fort attachement à l'initiative privée pour générer des emplois et accroître le niveau de vie grâce à une **croissance plus forte, plus verte et plus juste** ;
2. Soulignons l'importance de **l'état de droit**, en particulier la protection de la propriété privée et l'exécution des contrats, par un accès à la justice efficace et impartial, ainsi qu'au travers d'un ministère public et d'un pouvoir judiciaire indépendants, impartiaux, compétents et efficaces comprenant des juridictions civiles, administratives et commerciales ;
3. Réitérons le besoin d'encourager **la liberté des échanges commerciaux et des flux d'investissements** qui sont cruciaux pour l'innovation, le développement des infrastructures et la création d'emplois ;
4. Soulignons l'importance d'**encourager l'intégrité et la transparence** dans le secteur public pour mieux servir les citoyens et les entreprises, en définissant des règles du jeu équitables et en encourageant la confiance dans les gouvernements ; il s'agit d'un défi commun pour lequel l'action multilatérale et les conseils par les pairs sont des instruments nécessaires ;
5. Encourageons une **transparence accrue** dans les procédures gouvernementales, les lois et les règlements en faveur d'un environnement des affaires dynamique et confirmons à nouveau notre engagement à combattre la corruption sous toutes ses formes ;
6. Réaffirmons notre engagement à inclure les **citoyens et la société civile** dans les politiques publiques et d'utiliser des mécanismes de consultation avant les prises de décision, en tant que moyen efficace pour assurer de meilleurs services publics et une mise en œuvre réussie des politiques ; notons dans ce contexte l'importance des associations d'entreprises indépendantes ;
7. Soulignons l'importance de l'action politique pour accroître la contribution des **femmes** au développement économique et les aider à bénéficier des résultats de la croissance économique ;
8. Soulignons le besoin de promouvoir la préservation et la gestion durable des ressources naturelles vers une **croissance verte et durable** qui permettra de soutenir la création d'emplois et d'améliorer les services publics ;
9. Notons le besoin de développer le **capital humain** dans toutes les activités économiques et sociales ;
10. Soulignons l'importance de **solides systèmes de gouvernement d'entreprise** et d'une **conduite responsable des entreprises** pour éviter de futures crises ; nous efforçons de mettre en œuvre les standards internationaux les plus élevés en matière de gouvernement d'entreprise, en particulier dans les banques, le secteur financier ainsi que les entreprises publiques et privées ; réaffirmons

notre attachement aux principes reconnus à l'échelon international concernant la responsabilité sociale des entreprises ;

11. Soulignons l'importance d'un **système fiscal efficace, juste et transparent** comme source durable de recettes publiques ; faisons en sorte que le système fiscal encourage la création de PME, la croissance et la discipline fiscale ; respectons les normes internationales sur la transparence fiscale et l'échange d'informations fiscales ;
12. Promouvons un meilleur **accès au financement** en particulier pour les micro-, petites et moyennes entreprises en augmentant la transparence de l'information ; assurons un cadre législatif approprié pour les transactions et les garanties ; assurons une diversification des sources de financement, c'est-à-dire en renforçant le secteur bancaire et en soutenant le développement continu et durable des marchés boursiers et obligataires afin de financer la croissance des entreprises innovantes, notamment les femmes entrepreneurs.

**IV.** Les États du MENA et de l'OCDE expriment leur gratitude à la République arabe d'Égypte pour le succès de sa présidence de l'Initiative MENA-OCDE et saluent la passation de la présidence au Royaume du Maroc ; ils invitent les comités de pilotage à préparer les futurs travaux à partir de l'analyse des résultats passés, des orientations stratégiques de cette Déclaration et de l'Annexe 'Présentation de l'Initiative OCDE-MENA', appelant les donateurs et les contributeurs à poursuivre leur soutien financier et s'accordant sur les orientations suivantes :

#### **Orientations pour la mise en œuvre de l'Initiative MENA-OCDE**

##### **A. Programme pour la Gouvernance**

Eu égard à ce qui précède et rappelant la Déclaration de la Mer Morte, NOUS **décidons** de :

1. Mandater le Programme pour la poursuite et l'expansion de ses activités en appui de la **Réforme de la gouvernance publique**, notamment :
  - a) L'utilisation du mécanisme de l'**Étude d'apprentissage mutuel**, qui s'est avéré un outil efficace pour la mise en œuvre des politiques publiques à travers les conseils par les pairs ;
  - b) Le renforcement des **centres régionaux** de formation et d'expertise comme mécanisme de promotion du développement des capacités et de l'intégration régionale ;
  - c) L'utilisation du **dialogue politique** comme mécanisme de collaboration régionale et de soutien aux réformes nationales ;
  - d) L'utilisation de **programmes et d'outils d'apprentissage en ligne** ;
  - e) La coordination avec des **réseaux spécialisés**, notamment, mais pas seulement, le Réseau Arabe sur la lutte contre la corruption et pour l'intégrité (*Arab Anti-Corruption and Integrity Network – ACINET*).
2. Approuver la **Charte régionale pour la qualité de la réglementation** en vue de la mise en place d'un environnement réglementaire favorable promouvant une croissance économique durable dans les pays de la région MENA. Les Ministres expriment le souhait de mener des actions communes dans le but de soutenir la mise en œuvre des réformes et rédiger un rapport de résultats dans ce domaine ;
3. Mandater le Programme pour promouvoir les solutions et les réformes pour soutenir le **gouvernement électronique** qui est un outil efficace de transparence et d'efficacité des

administrations publiques, ainsi que la fourniture de ce service dans l'intérêt des citoyens et des entreprises ;

4. Mandater le Programme pour la mise en œuvre de la stratégie pour l'implication des femmes dans la gouvernance publique élaborée par le **Groupe de réflexion sur l'approche genre** et invitent ce groupe à poursuivre ses activités ;
5. Mandater le Programme pour explorer la mise en place d'un nouveau **Groupe de réflexion sur la gouvernance publique pour la croissance verte et durable et le développement régional** ;
6. Saluer la publication du **rapport sur les progrès de la réforme de la gouvernance publique dans les pays arabes** et invitent les groupes de travail de l'Initiative, ainsi que le Secrétariat de l'OCDE, à poursuivre leur action continue de collecte et d'analyse de données ;
7. Saluer le soutien renforcé du Programme de Bonne gouvernance à l'appui du développement au **Plan National Palestinien** ;
8. Accueillir et soutenir la proposition italienne d'améliorer la dissémination des meilleures méthodologies, connaissances et pratiques en matière d'**innovation du secteur public**, grâce à une initiative internationale pour un **apprentissage en ligne de grande qualité** afin de renforcer les capacités régionales et locales ;
9. Saluons la mise en œuvre d'un **examen par les pairs sur le gouvernement électronique** en Egypte avec le soutien du gouvernement italien ;
10. Souligner que l'implication des citoyens et l'ouverture sur les organisations de la société civile constituent un choix stratégique pour relever les défis de la gouvernance publique.

## **B. Programme pour l'Investissement**

Eu égard à ce qui précède et rappelant les Déclarations des dernières réunions ministérielles en Jordanie (2006) et en Égypte (2007), NOUS :

1. Mandatons le Programme pour continuer son travail dans le cadre du processus régional existant, y compris les **groupes et sous-groupes de travail** mis en place par le Programme, ainsi que les produits convenus ;
2. Mandatons le Programme pour conduire des **exercices régionaux d'apprentissage mutuel** utilisant le cadre d'évaluation de la Stratégie de développement du climat des affaires (SDCA) ;
3. Renforçons la nécessité d'utiliser les **Centres Régionaux** du Programme d'Investissement pour la sensibilisation et la formation, comme mécanismes de promotion du renforcement des capacités ;
4. Explorons les domaines de coopération et de renforcement mutuel avec le **Réseau Arabe sur la lutte contre la corruption et pour l'intégrité** (ACINET) avec pour objectif de contribuer à un environnement de l'investissement plus fort, plus propre et plus juste ;
5. Mandatons le Programme pour mettre en œuvre le programme de travail du nouveau **Conseil des Entreprises MENA-OCDE** ;
6. Mandatons le Programme pour poursuivre les évaluations dans le cadre de la **Stratégie de développement du climat des affaires** dans un certain nombre de pays supplémentaires et pour

encourager l'adhésion d'autres États de la région MENA à la Déclaration sur l'Investissement international et les entreprises multinationales ;

7. Soutenons les futures actions du **Réseau des Femmes Entrepreneurs** lancé en 2007 ;
8. Mandatons le Programme pour explorer la mise en place d'un nouveau **Groupe de travail sur la compétitivité** ;
9. Soutenons les actions proposées dans le cadre du **Forum de la conduite responsable des entreprises** et les travaux sur la promotion de l'intégrité dans la conduite des affaires ;
10. Mandatons le Programme pour poursuivre son analyse des moyens de **renforcer les cadres d'investissements régionaux**, y compris par l'examen de l'efficacité des instruments régionaux de protection des investissements afin de promouvoir les flux d'investissement intra-régionaux ;
11. Mandatons le Programme pour explorer des actions régionales concertées pour promouvoir la **croissance verte** ;
12. Mandatons le Programme pour soutenir le développement des **micro-, petites et moyennes entreprises** et leur accès aux marchés financiers, en utilisant les initiatives existantes dans les pays participants et en exploitant toutes les options financières disponibles, y compris la finance islamique.

## **Annexe à la Déclaration ministérielle 2009 de l'Initiative MENA-OCDE**

### **- Présentation de l'Initiative MENA-OCDE -**

1. Depuis son lancement en 2005, l'Initiative OCDE-MENA pour la gouvernance et l'investissement à l'appui du développement (ci-après dénommée « l'Initiative ») aide les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (MENA) à promouvoir l'investissement et la gouvernance. Le contrôle et la supervision de ce projet sont partagés entre les pays de la région par l'intermédiaire de comités de pilotage présidés conjointement par un pays de la région MENA et un pays membre de l'OCDE, ainsi qu'avec des groupes de travail chargés d'un travail de fond.

2. L'Initiative OCDE-MENA pour la gouvernance et l'investissement à l'appui du développement a pour objectif d'améliorer la gouvernance publique et l'investissement afin de promouvoir le développement économique, la création d'emplois, ainsi que le développement humain et social. L'Initiative soutient les processus de réforme engagés dans la région MENA, crée des réseaux régionaux de dialogue politique, renforce les capacités de mise en œuvre des politiques et supervise les progrès réalisés. L'Initiative vise à favoriser les conditions nécessaires à une croissance économique et à un investissement durables dans la région MENA, à stimuler l'emploi, créer des opportunités d'initiative privée, promouvoir l'efficacité, la transparence et la responsabilité des secteurs publics et encourager la coopération régionale.

3. Ses principaux objectifs sont :

- l'intensification du dialogue politique au niveau régional et le renforcement des capacités ;
- la promotion des conseils par les pairs et du partenariat pour des réformes au niveau national ;
- la surveillance et la mesure des progrès réalisés ;
- le développement de partenariats avec les institutions régionales et les organisations internationales.

4. Les programmes de l'Initiative comme l'étude d'apprentissage mutuel et la stratégie de développement du climat des affaires (SDCA) intègrent des examens non normatifs par les pairs. Dans les deux cas, la forte participation des pays de la région MENA à l'établissement des résultats constitue un mécanisme puissant pour encourager les pays à poursuivre les réformes. En outre, les études d'apprentissage mutuel favorisent la coopération Sud-Sud en intégrant systématiquement les pairs d'autres pays de la région MENA. Tant les études d'apprentissage mutuel que les SDCA peuvent contribuer aux programmes de travail des agences de développement et des institutions financières multilatérales dans la mesure où elles fournissent un ensemble de recommandations politiques basées sur un processus de consultation et de dialogue.

5. Jusqu'à présent, l'Initiative a créé 14 réseaux régionaux, y compris :

- deux comités de pilotage ;
- huit groupes d'experts ;

- un groupe de travail sur la gouvernance des banques ; un réseau OCDE-MENA pour le financement des entreprises ; le forum des entreprises responsables ; le réseau des femmes entrepreneurs et le Groupe de réflexion sur l’approche genre.

6. Les réseaux de l’Initiative sont composés de responsables politiques de la région MENA et de représentants des gouvernements des pays membres de l’OCDE. En outre, le secteur privé participe à toutes les réunions du Programme pour l’Investissement et la société civile à celles du Programme pour la Gouvernance. Dans la majorité des cas, la représentation des différents pays a été stable sur l’ensemble des réunions de l’Initiative. Dans certains cas, les représentants ont changé en raison de remaniements ministériels ou de réattributions de compétences au sein des partenaires de la région MENA.

7. L’Initiative MENA-OCDE a contribué à la création du Réseau Arabe sur la lutte contre la corruption et pour l’intégrité (ACINET) qui aidera les pays arabes, en conjonction avec l’Initiative MENA-OCDE, pour initier un dialogue politique, un développement des capacités et des réseaux de connaissance sur les questions de transparence, de responsabilité, d’intégrité et de mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption, la Convention de l’OCDE sur la lutte contre la corruption des agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales et d’autres instruments internationaux et régionaux pertinents.

8. Tous les pays de la région MENA engagés dans l’Initiative ont désigné par décision ministérielle un représentant spécifique de leur pays au sein des comités de pilotage. En outre, la majorité des pays participants ont nommé une équipe composée de fonctionnaires des ministères/agences concernés. Ces comités de coordination nationale assurent une coordination interministérielle au niveau national et favorisent une approche commune à l’échelle du gouvernement.

9. L’Initiative MENA-OCDE *génère un impact* grâce à une approche globale qui implique un dialogue régional, un examen par les pairs, une définition des priorités de réforme et une assistance dans la mise en œuvre :

- Réseau régional, dialogue politique et renforcement des capacités
  - Identification des priorités nationales et régionales ;
  - Organisation d’activités de renforcement des capacités au niveau régional pour promouvoir le dialogue politique et le partage de connaissances ;
  - Création de réseaux régionaux et de centres de formation.
- Soutien des pairs pour les réformes nationales
  - Élaboration et mise en œuvre de plans d’action nationaux, avec des objectifs circonscrits dans le temps ;
  - Élaboration d’études d’apprentissage mutuel et de stratégies de développement du climat des affaires afin d’évaluer les politiques et d’apporter des conseils visant le succès des réformes.
- Analyse au niveau national et soutien dans la mise en œuvre
  - Bilan de l’état des politiques de gouvernance et d’investissement dans les pays de la région MENA ;
  - Collecte de données comparatives comme critère de référence pour l’évaluation des réformes ;

- Interventions ciblées pour le développement des capacités.

10. Des ministres et des hauts fonctionnaires des gouvernements ont assisté aux Conférences ministérielles de l'Initiative et ont adopté des déclarations sur la façon d'améliorer les politiques de gouvernance et d'investissement au sein de leur région. A titre d'exemple, la dernière Conférence ministérielle de l'Initiative, organisée en Égypte (Le Caire) par son Premier ministre en novembre 2007, a abouti à des Déclarations ministérielles et des conclusions sur les problèmes régionaux prioritaires en matière d'investissement et de gouvernance. Les pays de la région MENA ont également pris d'importantes responsabilités institutionnelles en accédant à la présidence des Groupes de travail et des Comités de pilotage de l'Initiative en qualité de ministre, de secrétaire d'État ou de directeur. Les ministres chargés de la présidence de l'Initiative sont également intervenus lors de conférences du Conseil et du Comité des relations extérieures.

11. Les performances de l'Initiative sont contrôlées à deux niveaux : l'évaluation et l'étalonnage des progrès de l'Initiative elle-même, d'une part, et des progrès réalisés en matière de réforme dans les pays de la région MENA, d'autre part.

12. Un « Cadre logique axé sur les résultats » a été développé et permet d'évaluer les progrès réalisés grâce aux réunions des groupes de travail. Cet outil a été élaboré pour établir une distinction entre résultats, rendements, impact, risques, acquis, partenaires et stratégies de substitution. Un retour est systématiquement demandé aux pays partenaires.

13. Les stratégies nationales de développement du climat des affaires axées et les études d'apprentissage mutuel soulignent l'attention spécifique accordée par l'Initiative à l'évaluation des progrès en matière de réformes nationales. A titre d'exemple, la SDCA menée actuellement dans deux pays évalue les progrès réalisés dans le domaine des réformes politiques et fournit des recommandations sur les moyens de progression. De la même façon, les études d'apprentissage mutuel effectuées dans un certain nombre de pays ont donné une vue d'ensemble des progrès obtenus en matière de réforme de la gouvernance publique.

14. La coopération s'appuie sur un certain nombre d'organisations partenaires. Les stratégies de développement du climat des affaires sont conduites en partenariat avec la Banque mondiale, avec le cofinancement de la Commission européenne dans le cas de l'Égypte. La Commission européenne a également financé une évaluation régionale sous l'égide du programme MEDA de la Charte pour l'entreprise. Lors de la dernière Conférence ministérielle, l'Initiative a signé un protocole d'accord avec l'ONUDI pour une coopération dans le cadre des projets de la région MENA. La Banque islamique de développement co-sponsorise une action de promotion de l'entreprise conduite par l'Initiative depuis le Centre régional d'investissement MENA à Bahreïn. Les programmes PEP-MENA de la Société financière internationale, la Banque mondiale, la Commission européenne, l'Initiative MEPI de développement du droit commercial, le programme POGAR du PNUD et la BEI sont membres des Comités de pilotage de l'Initiative. Les bureaux nationaux du PNUD sont également impliqués dans diverses actions liées à la gouvernance et le PNUD est l'un des principaux partenaires du projet irakien. Le programme POGAR du PNUD entretient des relations stratégiques avec l'Initiative dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Bonne gouvernance à l'appui du développement dans les pays arabes qui se concentre sur la composante judiciaire de l'Initiative. L'Initiative étudie aujourd'hui des moyens de partenariat avec l'Union pour la Méditerranée (UpM) récemment créée.

15. L'Initiative MENA-OCDE est entièrement financée par des contributions volontaires. Le soutien financier et institutionnel des pays membres de l'OCDE par le biais de contributions volontaires et la coprésidence est totalement intégré au cycle du Programme (planification et évaluation). Le Cadre logique axé sur les résultats et l'Évaluation environnementale stratégique ont été développés sur cette base.

16. L'Initiative a lancé et soutenu un certain nombre de Centres régionaux du MENA. Ces Centres sur la gouvernance publique, l'investissement et la gouvernance d'entreprise servent de plateformes régionales pour les ateliers, les formations et les conférences liés à l'Initiative mais également pour d'autres projets régionaux menés par des organisations partenaires :

- Centre régional d'investissement MENA à Manama (Bahreïn) ;
- Centre régional de formation à la gestion fiscale et financière au Caire (Égypte) ;
- Centre régional d'évaluation des politiques publiques à Rabat (Maroc) ;
- Centre régional de compétitivité à Tunis (Tunisie) ;
- Centre régional d'expertise en qualité réglementaire à Tunis (Tunisie) ;
- Hawkamah à Dubaï (Émirats Arabes Unis).